

Attaques informatiques : comment les repérer ? | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES <i>.fr</i>	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		Attaques informatiques : comment les repérer ?			

Une entreprise met souvent plusieurs mois avant de s'apercevoir qu'elle est victime d'une attaque informatique. Certains signes doivent néanmoins l'alerter.



Deux cent jours, c'est en moyenne le temps nécessaire à une entreprise pour découvrir qu'elle a été victime d'une attaque informatique. Et encore, à condition qu'elle le découvre. A cela s'ajoute le temps de réparation, qui est presque aussi long. Pourquoi une telle durée ? Parce qu'au fil des années, les attaques se sont sophistiquées et les objectifs des pirates ont évolué.

S'il y a dix ou quinze ans, les hackers voulaient absolument montrer leurs exploits, ils sont aujourd'hui plus discrets. Le but n'est plus de « faire un coup » mais de récupérer des données personnelles, financières ou d'endommager subrepticement un système sans que la victime s'en aperçoive immédiatement.

C'est pourquoi, si certaines attaques peuvent être assez rapidement perceptibles comme les dénis de service (la saturation du système qui devient inopérant), la plupart des menaces restent ignorées des utilisateurs. Ce qui peut être extrêmement dommageable puisque pendant cette période, l'entreprise risque de se faire voler ses secrets industriels et surtout peut donner accès, involontairement, aux systèmes de ses fournisseurs ou de ses donneurs d'ordre : « En général, ce sont des tiers qui détectent les attaques.

Les grands comptes, qui ont les outils pour faire cette surveillance, remarquent des anomalies chez leurs sous-traitants » souligne Jérôme Billois, directeur du pôle Cyber-sécurité chez Solucom.

Mais comment, lorsque l'on est une PME, que l'on n'a pas d'expert en interne, déceler une attaque informatique et la distinguer par exemple d'une panne de machines ou de réseau ?

Pour Jérôme Billois, la première parade est la vigilance. « Il faut sensibiliser les utilisateurs et remonter les comportements anormaux » explique l'expert.

Des anomalies qui peuvent être protéiformes, pas toujours synonymes d'attaques, mais qu'il convient de vérifier : ralentissement soudain du poste de travail ; ordinateur qui doit fréquemment être redémarré ; taux d'activité inhabituel des sites Web avec des accès fréquents aux bases de données... « Il faut être attentif au système d'information, voir si les volumes de données sont cohérents et regarder les destinations », rappelle Jérôme Billois. Autres éléments à surveiller : le nombre et l'activité des comptes autorisés à administrer le système. « Les pirates, parfois, se créent un compte administrateur. Or, s'il y en a plus que le nombre initialement autorisé, cela peut être le signe d'une intrusion. Il faut également regarder les heures où ces comptes ont été actifs, les comptes malveillants agissant plutôt en dehors des heures habituelles de travail. Mais attention, précise Jérôme Billois, si l'on mène une telle surveillance, il faut que cela soit mentionné dans la charte informatique et signalé à la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) via une déclaration simplifiée. »

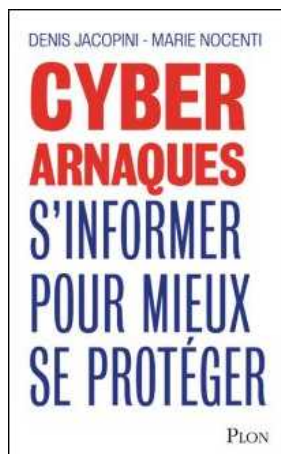
L'entreprise sera également attentive au rapport que lui envoie son anti-virus, car, même si celui-ci n'arrête pas toutes les attaques, il demeure le premier rempart. Il faut vérifier que sur tous les postes, les antivirus sont bien activés, sachant que certains utilisateurs n'hésitent pas à désactiver ces solutions accusées de ralentir les opérations ou d'empêcher le téléchargement de logiciels. Les Smartphones et les tablettes, particulièrement ceux qui fonctionnent sous le système Android, peuvent être aussi attaqués. Il existe en effet de nombreuses (fausses) applications dont l'objectif est de récupérer des données ou de faire payer l'utilisateur : « Il faut se méfier quand l'application demande des droits élevés alors qu'elle n'en a pas besoin. Par exemple, une application de bureautique qui va requérir de la géolocalisation. »

Heureusement, les entreprises, même les plus petites, disposent d'une palette d'outils pour se protéger. Outre l'antivirus, elles ont la possibilité d'acquérir des systèmes de détection d'intrusion (IDS) qui écoutent le trafic réseau de manière furtive, afin de repérer des activités anormales ou suspectes. « Elles peuvent également avoir une approche pro-active et souscrire auprès de prestataires spécialisés des services qui vont faire la surveillance interne de leur système d'information », précise Jérôme Billois. Mais la première protection (comme le principal risque) reste l'humain. « Il faut bien gérer le départ des employés, surtout s'ils sont partis en mauvais termes ». Et ne pas oublier de faire régulièrement les mises à jour des logiciels de sécurité et de vérifier, via la solution d'administration de système, que tout fonctionne correctement.

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaqes dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaqes Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaqes Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Source :
<http://www.leparisien.fr/economie/business/attaques-informatiques-comment-les-reperer-07-12-2015-5348215.php>